

AVIS DE VACANCE

EXPERT NATIONAL DETACHE

1. Direction générale	:	Relations extérieures
- Direction	:	Service extérieur
- Unité	:	RELEX/K/1
- Chef d'Unité Responsable	:	Mme Graykowski Tél. 92674
- Lieu d'affectation	:	<u>Délégation de la Commission</u> <u>en République Démocratique du Congo, Kinshasa</u>
- Date de début	:	

2. Principaux domaines de responsabilité :

Le document de stratégie 9^{ième} FED pour la RDC a comme second secteur de concentration, l'appui institutionnel, dont un appui au système judiciaire. Le bon fonctionnement du système de la justice est une condition sine qua non pour la bonne gouvernance et donc pour le développement durable de la RDC.

Dans ce domaine, la Commission européenne a initié une mission d'audit organisationnel du système judiciaire en partenariat avec autres bailleurs (Belgique, la France, DFID, le HCDH, la MONUC et le PNUD).

Cet exercice doit mener à l'élaboration d'un cadre commun d'intervention pour les bailleurs de fonds et à un engagement du gouvernement d'entamer une réforme du système selon les principes agréés de commun accord.

La Commission compte pouvoir intervenir dans ce domaine aussi bien par l'établissement d'un dialogue politique avec le Gouvernement sur la réforme du secteur judiciaire que par la mise en place un projet en y affectant des fonds importants. Dans la mesure du possible la Commission compte se positionner comme chef de file dans la réforme de ce secteur.

Dans ce but, la Commission recherche la mise à disposition d'un expert en matière de réforme du secteur de la justice.

L'expert national détaché travaillera à l'intérieur de la Section I - Economie et Droits Humains de la Délégation à Kinshasa et il aura la responsabilité directe de tous les dossiers ayant trait au domaine de la réforme du secteur de la justice.

Entre autres, les tâches de l'Expert National Détaché comprennent les activités suivantes :

- Mise en place et suivi du dialogue politique entre l'Union européenne et le Gouvernement congolais sur la réforme du secteur de la justice ;
- Formulation des orientations politiques et solutions techniques aussi bien dans le cadre de programmes/projets spécifiques (ex : Justice Bunia, ...) que dans le cadre de la politique sectorielle en général ;
- Coordination, animation et suivi de l'initiative entamée par l'audit organisationnel du système judiciaire au Congo entre les bailleurs et le Gouvernement congolais par la mise en place d'un mécanisme de coordination opérationnelle sur le terrain ;
- Assurer la transition entre l'actuel programme d'appui à la justice (assurer la clôture selon les procédures du FED) et le programme d'appui à la justice qui est en cours d'élaboration (rédaction de la proposition de financement, rédaction des appels d'offre, suivre la mise en oeuvre...)

Principales qualifications :

L'expert national détaché devra posséder un titre universitaire au niveau de licence ou équivalent en droit, ou à défaut en sciences politiques.

Une spécialisation universitaire dans le domaine du droit et/ou des droits de l'homme sera considéré comme un atout. Il devra avoir au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la coopération, de préférence juridique/judiciaire ou expérience équivalente. Il devra démontrer capacité d'initiative et attitude à travailler en équipe dans un contexte multiculturel.

4. **Langues:** L'END devra avoir une bonne connaissance de travail écrite et orale de la langue française, la République Démocratique du Congo étant un pays francophone. Il devra aussi avoir une bonne connaissance écrite et orale de la langue anglaise, étant donné qu'une série de partenaires travaillent en langue anglaise.